

La plume des Montseveroudères



Gazette annuelle des habitants de la commune de Montseveroux
Année 2022 - Numéro 7



Document édité par la commune de Montseveroux
Conception : commission communale communication

Ne pas jeter sur la voie publique

Sommaire

1. Maquette de Montseveroux	Page 3
2. Patrimoine - L'église	Page 4
3. Taxe sur les chèvres	Page 8
4. Petite approche de la généalogie, retour vers le passé, pourquoi ?	Page 9
5. Les petites histoires de Montseveroux	Page 12
6. Changement climatique	Page 13
7. L'Art est essentiel au quotidien	Page 15
8. Poèmes par Raymond Carras	Page 16
9. Mots fléchés	Page 17

	R	H	O	D	E	S		P	I	E	R	R	E	
	K	A	I	R	O	U	A	N		M	U		A	N
L	A	D		A	M		G	A	L	A		J		
	R	E	A	N	I	M	A	T		M	U	E	E	S
D	E	S	I	G	N	E		H	A		R	A	T	E
	L		M	E	I	R		A	L	A	I	N		M
E	L	L	E		Q	U	E	L	L	E			M	I
	E		S	E	U	L		I	E	N	A		A	S
		R		N	E	E		E	R	I	G	E	R	
A	B	U	S	A			L					P	L	I
L	E	S	A		D	U	E		M	A	G	I	E	S
	R	A	Y	M	O	N	D		I	C	I		N	T
A	N			A	N	E		J	C		L	M	E	A
	A	L	A	I	N		R	U	K		B	A		N
D	R	E	S	S	A			L	A	P	E	R		B
P	D	G		O		T	H	I	E	R	R	Y		U
		E		N	E	O		E	L	I	T		I	L
C	H	R	I	S	T	I	A	N		X		N	O	

Solution Jeu page 17

1. Maquette de Montseveroux

Monsieur DEMOTIE a remis à la commune de MONTSEVEROUX la maquette qu'il a réalisée en 4 années, il nous explique les matériaux utilisés, sa technique. Il ne nous dit pas qu'il a mis beaucoup de passion, que son savoir-faire mérite tout notre respect et attention.



M.DEMOTIE : « Cette maquette a été réalisée en carton plume. Le carton plume est une feuille de polystyrène à haute densité, prise en sandwich entre 2 feuilles cartonnées. Pour figurer la pierre, il suffit d'enlever une face cartonnée, de graver les pierres une à une, à l'aide d'un crayon à papier, puis de les peindre. Il faut commencer par une couche de peinture acrylique blanche, puis colorier les pierres de différentes couleurs.

Les tuiles sont réalisées en carton microcanelé, elles sont peintes puis découpées et enfin colées une à une (environ 8000 tuiles). Les charpentes sont faites en baguette de pin. Les menuiseries (portes, fenêtres, charrette) sont réalisées dans du placage de noyer.

Il m'aura fallu environ 2000 heures réparties sur 4 années pour réaliser cet ensemble.



2. LE PATRIMOINE BÂTI : L'ÉGLISE

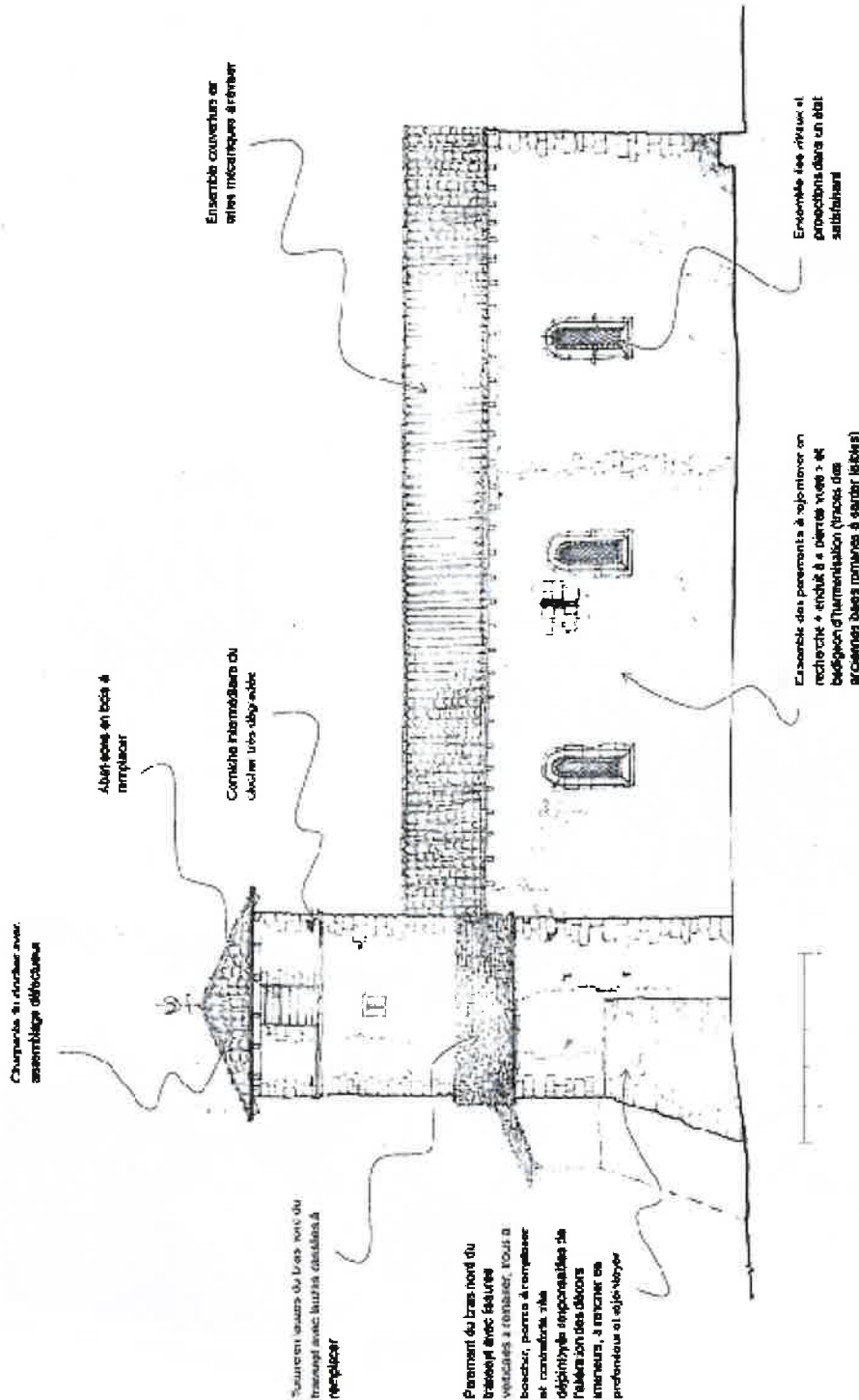
Une des préoccupations des élus est la conservation du patrimoine, c'est une question de sécurité et de maintien des bâtiments séculaires qui font le charme d'un village. S'agissant de l'église, la commune en est propriétaire, l'Eglise, elle, est usufruitière. C'est pourquoi, à la vue de la détérioration de cet édifice, il a été demandé, un état des lieux à un architecte du patrimoine.

Ce cabinet mandaté par la commune et dont les activités ont été payées à 80% par le conseil départemental a rendu son diagnostic. Celui-ci fait l'objet d'un écrit très détaillé que nous résumons ainsi et que vous pouvez également consulter en mairie.

Septembre 2021
4. Façade nord

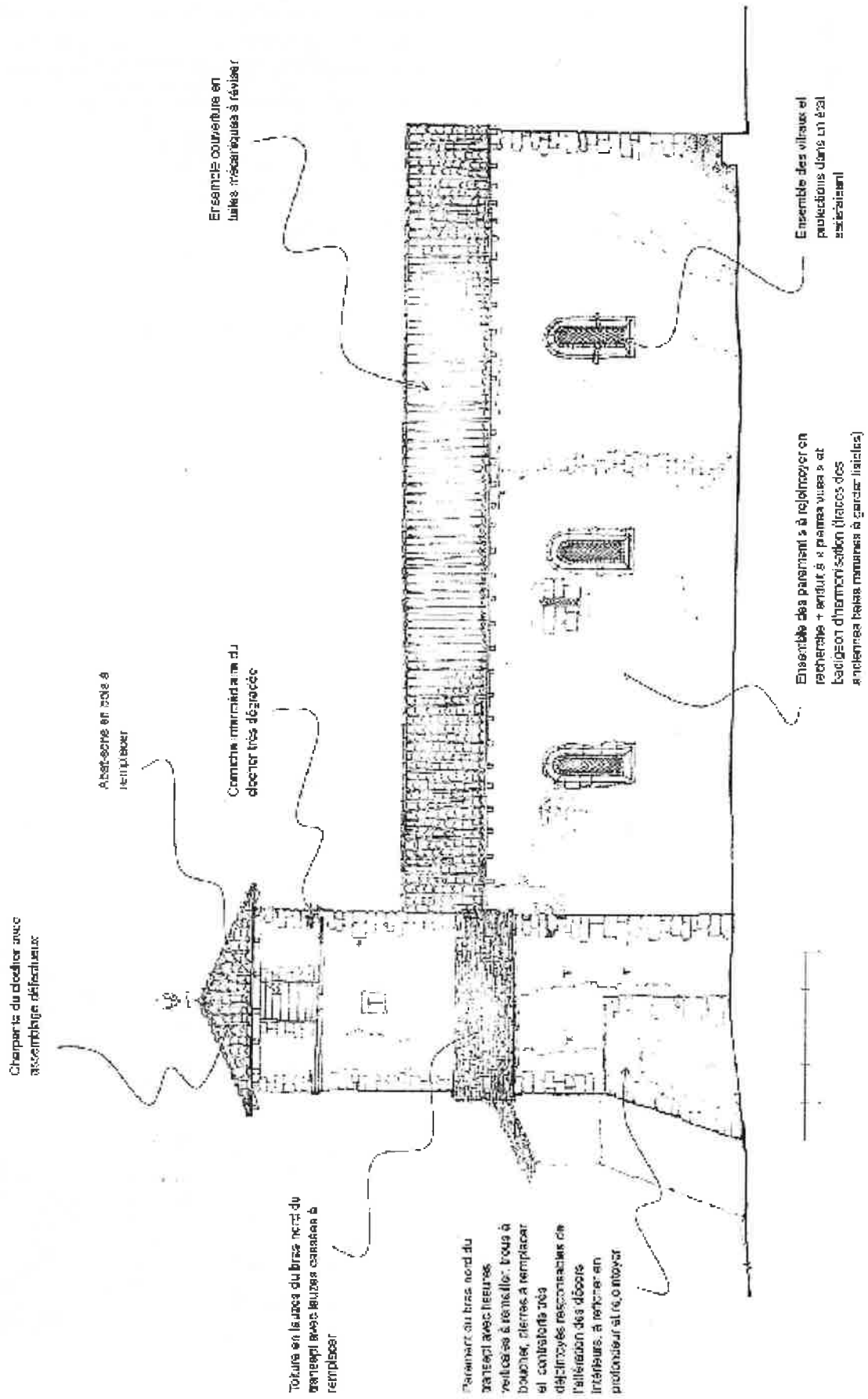
Diagnostic ensemble

Eglise Saint Martin - Normandevaux (Rhône)

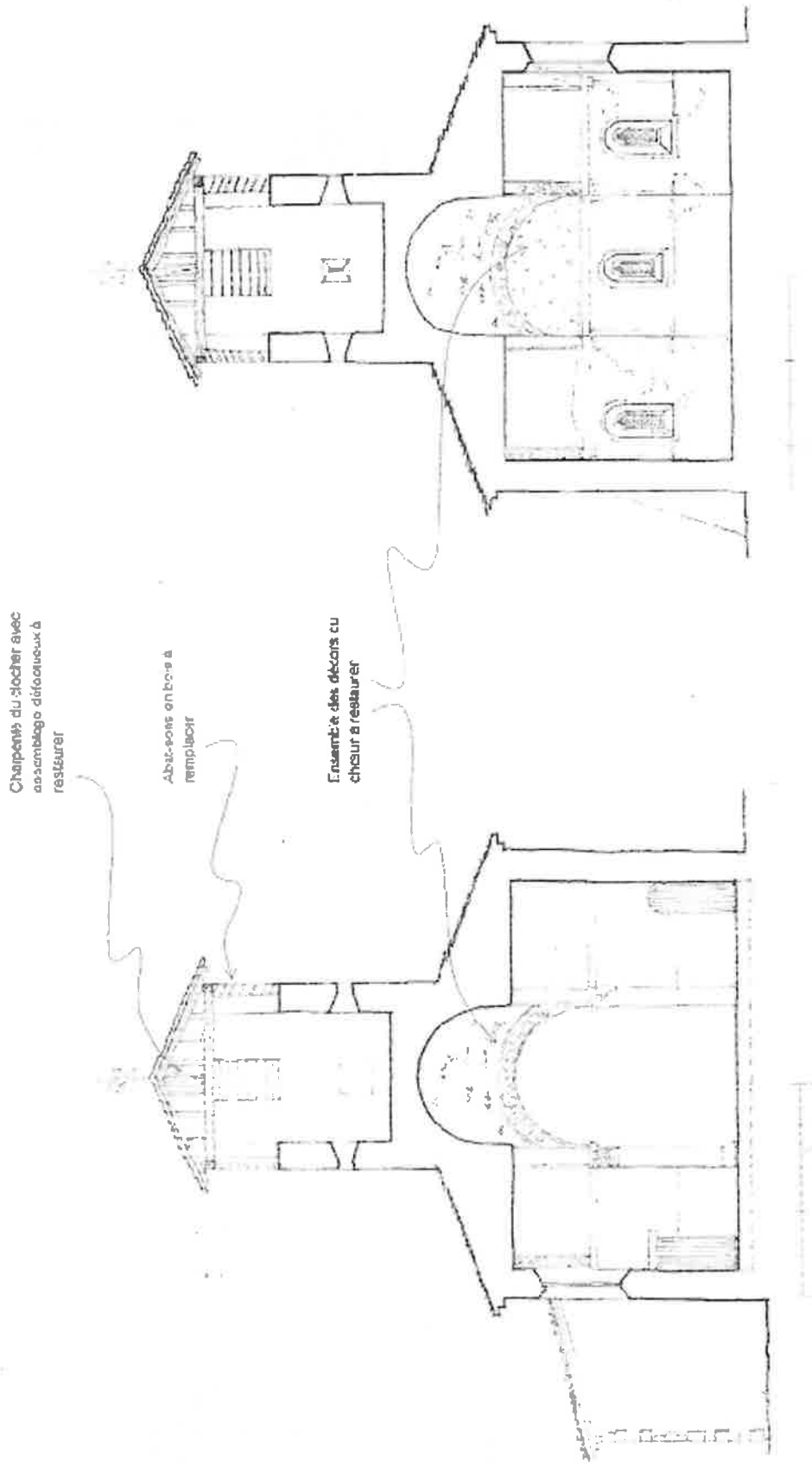


Alexis MULLER 74 rue St Béné - 69 100 Grenobles (deuxième étage) - 06 47 87 10 17

4 Façade nord



6 Coupes transversales sur le transept



A la lecture du document, on constate que les dégâts sont dus à des infiltrations d'eau

«Concernant le chœur, abside, transept, le grès du glacis des baies est altéré par les remontées et les infiltrations d'eau. Les enduits sont dégradés par des remontées d'humidité et des infiltrations sur les trois orientations...Les peintures sont dégradées par la cristallisation d'efflorescences salines en surface. Des auréoles rosées sont visibles sur les enduits de réfection. Sur certaines zones, les enduits sont déplaqués et présentent de nombreuses fissures jusque sur la voute»

Il existe : « un développement d'algues de couleur verte.....Leur présence indique que le support est régulièrement mouillé ou humide.....cela correspond à une infiltration d'eau. »

Le diagnostic fait état également « d'importantes remontées d'humidité, les maçonneries extérieures sont désagrégées et laissent passer les eaux de pluie. »

Les maçonneries du clocher et la charpente sont en mauvais état.

Par conséquent, de nombreux travaux sont à envisager :

- **Maçonnerie pierre de taille** : remplacement des pierres cassées ou manquantes, rejointoiement au mortier ; restauration des façades sud et Nord de la nef : soubassement très dégarni à recharger en moellons. Pied de mur traité en gravillons
- **Charpente-couverture** : restauration de la charpente du clocher : dépose de la charpente, remplacement des bois défectueux et remontage à l'identique. Remplacement du plancher de la salle des cloches. Révision de la couverture en lauze. Révision de la couverture de la nef et de la sacristie.

Ce sont les principaux points à envisager.

Cette restauration va entraîner un coût financier. C'est pourquoi, nous souhaitons proposer la création d'une association sauvegarde du patrimoine de Montseveroux. Cette association pourrait être habilitée à rechercher et recevoir des fonds, la municipalité restant maître d'ouvrage des travaux de remise en état.

Si vous êtes intéressés, merci de vous signaler en mairie.

AVIS DE RECHERCHE



DISPARITION DE PATRIMOINE

Monsieur Ulysse POIZAT avait légué à l'école, dans les années 1960 des vestiges néolithiques qu'il avait trouvés dans ses champs à Montseveroux.

Que sont-ils devenus ?

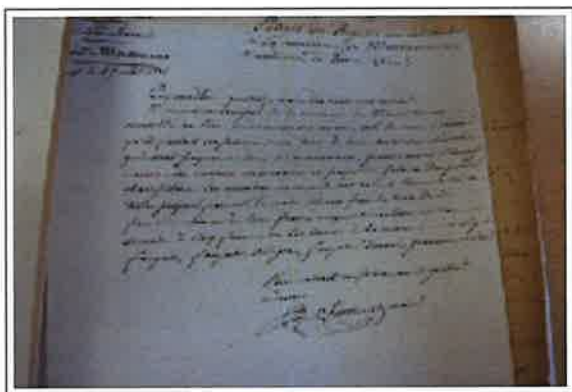
Vous pouvez nous donner vos indices dans la boîte aux lettres de la mairie

3. Taxe sur les chèvres

La commune, au 19^{ème} siècle avait beaucoup de difficultés à boucler son budget, il fallait payer le garde champêtre. Une des possibilités de faire rentrer un peu d'argent était de taxer les chèvres. C'est aussi à cette époque qu'on cherche à implanter la première école.

La première délibération concernant cette taxe, date du 14 mai 1830 ; la lettre du préfet demandant l'arrêt de cette taxe date, elle, date de 1846.

Il en a fallu du temps aux propriétaires de chèvres pour obtenir gain de cause !



« Ce jourd'hui quatorze mai dix huit cent trente, le conseil municipal de Montseveroux assemblé au lieu ordinaire de ses séances, M. le maire a observé qu'il fallait confectionner un Rôle de taxe sur des chèvres qui vont paquer dans les communaux, pour couvrir l'insuffisance des revenus communaux et payer le salaire du garde champêtre, les membres du conseil ont voté à l'unanimité le rôle proposé par M. le maire, et ont fixé la taxe de la première chèvre à trois francs cinquante centimes et la seconde à cinq francs, vu les besoins de la commune ».

Document datant du 17 avril 1846

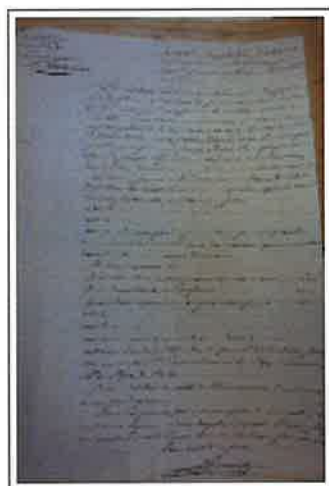
« La commune de Montseveroux a affirmé..... ? les terrains communaux, néanmoins, elle n'a pas cessé de dresser chaque année un rôle de taxe sur les chèvres.

En 1840 ? Plusieurs habitants ont demandé la suppression de cette taxe comme étant illégale mais comme la commune avait compté sur cette ressource et quelle se serait trouvée dans un très grand embarras si elle en avait été privée, vous avez À rendre le rôle exécutoire conformément à l'ancien usage.

J'avais fait savoir au Maire qu'à l'avenir la taxe ne pourrait plus être recouvrée.

Cependant, il de m'adresser un nouveau rôle.

Monsieur le Préfet de l'Isère »



L'an mill huit cent trente trois, le dimanche dix sept du mois de février à trois heures du soir, dans la maison communale de Montseveroux, arrondissement de Vienne(I sur la convocation et sous la présidence du maire se sont réunis conformément à la loi du 21 mars 1831 et à l'arrêté du préfet de l'Isère du 29 janvier dernier.....

Le maire a fourni à la délibération de l'assemblée diverses propositions concernant la commune, l'assemblée après les avoir débattues séparément, a arrêté ce qui suit :

Art 1

Art2

Art3 le maire fera dresser un rôle pour la présente année, des chèvres existant dans la commune qui vont paquer dans les bois communaux de celle-ci.

La taxe imposable sera :

Pour une chèvre, de trois francs cinquante centimes

Pour deux chèvres, de dix francs

Pour trois chèvres de vingt quatre francs

At 4

Art5

Art6.....

Art10la disposition de la présente délibération, seront soumises à l'approbation de Monsieur le Préfet

4. Petite approche de la généalogie, retour vers le passé, pourquoi ?

Retrouver ses ancêtres ; c'est découvrir ses racines profondes, faire le choix de sortir de l'ombre toutes les existences qui ont contribué à la nôtre.

Pour cela, il vous faudra une bonne dose de passion et de curiosité, de méthode et de persévérance. Nous avons toutes et tous des ancêtres, à nous d'en trouver la trace. Les pistes sont innombrables, mais les actes de naissances, mariages, et décès demeurent primordiaux pour construire une généalogie bien étayée. De multiples renseignements seront trouvés dans les papiers de famille, les recensements d'état, les papiers notariaux, les registres militaires, les vieux cadastres, les tables décennales communales...

L'informatique a simplifié les recherches grâce aux nouveaux logiciels spécialisés, et à la numérisation généralisée des documents. En Isère, les « archives départementales » réalisent un énorme travail. Plus besoin d'aller feuilleter localement les registres poussiéreux, vous avez presque tout à la maison sur votre ordinateur. Adieu aussi, aux milliers de fiches papier ou l'on s'égarait allègrement.

Toujours dans le but de faciliter les recherches et sauvegarder les archives, les généalogistes bénévoles, associés au sein de club, réalisent actuellement des relevés systématiques informatisés. Ces classements permettent ainsi de gagner beaucoup de temps et d'obtenir une vue d'ensemble. Localement, les « Centre généalogique du Dauphiné » et clubs associés, possèdent une grande collection de relevés des communes du département. Les sites Généanet, Généabank, Family Search, etc., seront d'une aide précieuse.

Heureusement, car ces livres oubliés pendant des siècles, n'auraient pas résisté à la déferlante actuelle des chercheurs. Les registres mentionnant les naissances, mariages et décès s'appellent « registres paroissiaux » avant la révolution, « état civil » après. Ils furent établis en double, et normalement, un exemplaire se trouve dans la commune concernée, un autre aux archives départementales.

Les tables décennales peuvent aussi vous aider dans vos travaux. Elles sont constituées d'un index où tous les actes sont listés alphabétiquement par période de 10 ans.

La consultation de ces documents publics se trouve réglementée par la législation. Il peut exister un délai de non communicabilité à respecter. Les photocopies sont interdites pour la bonne conservation. Voir avec les mairies.

Pourquoi les registres tenus avant la révolution, par l'église catholique, sont-ils actuellement dans les mairies ou aux archives départementales ?

La constitution des 3 et 14 septembre 1791, déclare que les naissances, mariages et décès de tous les citoyens sans distinction, seront constatés par les officiers publics. Finalement ce sont les décrets des 20 et 25 sept 1792 qui retirent à l'église, le soin de tenir les registres paroissiaux (ils seront versés à l'administration civile).

Bien sur l'église catholique actuelle, continue de produire ses propres livres, mais ils n'ont pas de valeur administrative publique.

Revenons à notre commune :

Celle-ci fut créée en 1790, par la réunion des paroisses de Bozancieux, Montseveroux, Primarette, et St. Julien de l'Herms.

Par arrêté du 9 brumaire an X (31 octobre 1801), les paroisses de Primarette et St. Julien en furent soustraites pour créer la commune de Primarette-St Julien.

A Montseveroux, les registres paroissiaux déposés à la mairie vont de 1713 à l'an IV et ceux des archives départementales à Grenoble, de 1692 à 1791 (d'après l'édition du CNRS 1983).

Recherches sur le recensement de 1906 à Montseveroux.

Les recensements, qui peuvent nous paraître rébarbatifs, constituent une mine d'or pour les recherches généalogiques. De nos jours, l'ensemble de la population du territoire français se trouve ainsi répertoriée tous les 5 ans, mais les premiers essais furent assez succincts et chaotiques. Ils s'étoffèrent régulièrement.

Les recensements ont toujours existé, mais il semble que l'un des vrais premiers, dignes de ce nom, fut institué par la circulaire du contrôleur général « Turgot » le 9 juin 1774.

Il y eut des recensements de 1791 à 1817 laissés à l'appréciation des départements et des communes. Ils ne furent pas très suivis.

Pour notre commune, celui de 1906 permet de relater quelques anecdotes et renseignements exposés ci-dessous (non exhaustif).

Sur une population de 641 âmes (327 sexes masculins et 314 féminins), 455 personnes étaient natives de Montseveroux. Les habitants vivaient dans 156 logements et à notre grande surprise, 44 autres demeuraient vides. Le bourg comptait 28% de la population, et 63% des Montseveroudères avaient moins de 40 ans.

On remarque l'existence de 162 patronymes.

Parmi les 117 prénoms féminins différents trouvés, le plus usité fut « Marie » avec 69 représentantes. Notons un très original, « Evarastine »

Pour les 95 prénoms masculins différents, on remarque la domination des 24 « Joseph ». Un Anastase et un Kléber apportent un peu de singularité.

Relevé des différents métiers

Relevé des différents métiers, il nous apporte une connaissance approfondie du village

2 Boulangers	1 Facteur receveur	1 Mécanicien
1 bourrelier	1 facteur rural	4 menuisiers
1 bucheron	1 fermier	2 modistes
3 cafetiers	5 fermiers cultivateurs	372 néants
1 cantonnier	1 garçon minotier	4 ouvriers agricoles
2 charrons	1 garde champêtre	1 patron
1 cocher	1 instituteur publique	1 plâtrier
1 coiffeur	2 institutrices publiques	1 poëlier
4 cordonniers	2 journaliers	95 propriétaires cultivateurs
5 couturières	5 journaliers agricoles	3 propriétaires cultivatrices
1 cuisinière	2 journalières	3 propriétaires exploitants
62 cultivateurs	3 maçons	5 rentiers
5 cultivatrices	1 maître maçon	4 rentières
5 débitantes	2 marchands de bestiaux	3 tailleurs d'habits
1 desservant (curé)	2 marchands de bois	3 tonneliers
1 épicier	1 marchand de grains	1 valet de chambre
4 épicières	2 maréchaux-ferrants	1 voiturier

M. Manuel Maurice, 48 ans, exploitant agricole, était le plus gros employeur de la commune avec 6 personnes.

Parmi les métiers, on peut remarquer le terme « néant » qui était la qualification destinée aux enfants et aux femmes au foyer !!!

Curiosités :

- M. Jean Antoine Plantier 63 ans, des Bournes, assurait le rôle de maire
- M. Finand Antoine 43 ans, né à St Romain de Surieu, bourrelier
- Les 3 cafetiers, MM. Gilibert Mathieu 63 ans, Fanjat Eugène 38 ans, et Dumoulin Pierre 45 ans (exerçait-il à Bozancieux, lieu où il demeurait ?)
- Le cantonnier était M. Gagne Jean 65 ans, employé par la commune
- Les charrons étaient MM. Gautheron François 63 ans, Berthet Antoine 44 ans
- M. Jury Joanny 37 ans, cocher demeurant aux Chevrots
- M. Finand Joseph 21 ans coiffeur au bourg
- Les 5 débitantes du bourg étaient, Mmes Roux Clémence 49 ans, Collard Emma 41 ans, Laurent Anaïs 54 ans, Pascal Marie 38 ans, Deroux Louise 30 ans.
- L'épicier M. Monot Jules 38 ans
- Et les épicières Mmes Jourdan Marie 45 ans, Beaulé Marie 41 ans, Civet Victorine 38 ans, Misery Marie 34 ans.
- Originaire du Touvet, le facteur receveur était M. Lacan Joseph 30 ans
- Le facteur rural venait de Cour et buis, M. Rigoudy Théodore 33 ans
- M. Chantelouve Joseph 19 ans, de Bozancieux fut garçon minotier
- Le garde champêtre était représenté par M. Gautheron Joanny 36 ans
- L'instituteur M. Lanfrey Antoine 47 ans de Poliénas, les institutrices Mmes. Lanfrey Renée 23 ans de Grenoble (sa fille) et Maicaret Eugénie 59 ans de St Quentin sur Isère
- Marchands de bestiaux, MM. Carras Alphonse 33 ans, Goubet Pierre 69 ans
- Marchands de bois de Bozancieux, MM. Fournier Frédéric 62, Ronat Rémy 57 ans
- Marchand de grains M. Bagnier 64 ans des Bournes
- M. Ronat Louis 24 ans, bucheron de Bozancieux employé par M. Ronat Rémy
- Maréchaux-ferrants MM. Poudret André 70 ans, Berthet Amédé 64 ans
- Modistes Mmes Finand Francine 18 ans et Monot Valérie 43 ans.
- Un minotier M. Perrat Adolphe 41 ans demeurant à Bozancieux
- M. Fanjat Emile 36 ans plâtrier
- M. Collard Emile 27 ans poêlier des Bournes
- Les rentiers : MM. Monin Joseph 82 ans, Monot Joseph 80 ans, Christin Philippe 58 ans, M. Berthet Antoine 74 ans, Rozier Jean-Louis 69 ans.
- Et les rentières : Mmes Peyron Geneviève 76 ans, Fanjat Eugénie 81 ans, Richard Henriette 70 ans de Sibuze, Coche Rose des Roberts 79 ans.
- Trois tailleurs d'habits, MM. Romet Henri 29 ans, Bouvard Jean 74 ans, Bouvier Antoine 24 ans de Sibuze.
- Les tonneliers du bourg MM. Carcel Augustin 58 ans, Carcel Emile 20 ans fils et son employé, Crépiçon Armand 25 ans de bozancieux
- M. Jury Joseph 41 ans, valet de chambre et demeurait aux Chevrots
- M. Figuet Pierre 32 ans, voiturier employé par M. Pepey (Maximin boulanger)

Au vu de ces nombreuses professions, nous pouvons facilement imaginer l'animation générée par les multiples va et vient des habitants. Ainsi se termine notre balade généalogique. Vous pouvez retrouver l'intégralité du recensement sur le site des archives départementales de l'Isère.

Jocelyne et Raoul Sanchez

5. Les petites histoires de Montseveroux

Il fut un temps où les tournées des épiciers étaient primordiales pour approvisionner les familles, les déplacements n'étaient possibles qu'avec des voitures et tout le monde n'était pas motorisé. De plus, les supermarchés n'existaient pas...

C'est ainsi que Roland parcourait la campagne pour fournir aux familles ce qui était nécessaire. Il avait un itinéraire bien contrôlé, bien organisé.

Dans une maison où vivaient plusieurs personnes sans lien de famille, les habitudes étaient immuables. A l'arrivée de Roland, la propriétaire de la maison se plaignait en disant : je n'ai plus de sucre, de café, si bien que les personnes étaient obligées d'acheter qui un kilo de sucre, qui une denrée nécessaire énoncée dans les réclamations. Ce n'était pas l'occasion de se retrouver pour discuter, chacun sortait de la maison à tour de rôle, le Grand Joseph, la mère aux chiens... Tout le monde payait quelque chose.

Dans une autre maison, la maman commençait ses courses avec un grand tablier noir et un cabas noir, puis venait la tatan qui n'achetait que des gourmandises.

Et que dire de cet autre lieu où P. cachait les consignes des bouteilles de vin sous le foin dans le hangar et achetait la « grappe exquise » sans se faire voir de son épouse.

Certaines personnes n'avaient pas un emploi en Contrat à Durée Indéterminée, certains étaient tantôt chauffeur de camion, forains... C'est ainsi que P. vendait des beignets aux yeux bleus, il ne les vendait pas avec les taches bleues, non, sinon il n'aurait pas eu la clientèle, il enlevait les yeux c'est-à-dire le moisi, les replongeait dans la friture et le tour était joué.

P. a été également chauffeur de poids lourd, il n'était pas toujours très précis et exigeant dans son travail, il n'arrimait pas vraiment son chargement, c'était au petit bonheur la chance ! Mais voilà dans les virages ou sur un coup de frein, on perd son chargement. Et quand le chargement est composé de cercueils, imaginez la situation... Et pendant un enterrement !

Les enfants en apprentissage de propreté étaient souvent laissés sans culottes (les couches étaient en tissu, la machine à laver était rare dans les foyers), ce jour-là, les chevreaux vauaient dans la cour de la ferme, l'un d'eux voit le petit robinet et a tiré dessus.

Le coiffeur également agriculteur tenait salon les samedis après-midi et dimanches matin. Notre brave coiffeur était un ancien poilu de la guerre de 14-18. Tout en actionnant sa tondeuse, c'est la larme à l'œil qu'il racontait l'enfer des tranchées, Verdun, d'où sa jambe gauche gardait de sérieuses séquelles et l'émotion aidant, la tondeuse se permettait quelques dérapages faisant grimacer le client et après un « Ça ira comme ça mon vieux » « oui oui, ça ira bien merci, pour la barbe, je reviendrai » Cette anecdote a été relatée par feu Christian Fanjat

6. Changement climatique et agriculture (Jean Fournier)

La diversification de notre métier est, pour beaucoup d'exploitation, la survie, le climat très changeant demande à l'agriculteur une grande réactivité puisque d'une saison à l'autre, il peut anéantir une culture. 2020 a été une année de sécheresse, 30 à 40% de récolte en moins, donc un bilan négatif sur les céréales et le fourrage. Cette année-là, l'exploitation du bois de chauffage a compensé les pertes. Nous nous adaptons pour maintenir notre profession, cependant nous voulons maîtriser les exploitations. Pour s'assurer d'un revenu et donc d'une sécurité, certains couples ont choisi la double activité, l'un étant exploitant, l'autre salarié.

Il y a quelques années, nous cultivions des céréales, la production de lait était importante dans le secteur. Ces productions ont été abandonnées au profit de l'exploitation forestière et de l'élevage destiné à la boucherie. Il est indispensable de maîtriser, de savoir contrôler cette exploitation du bois pour se garantir de ressources dans le futur, et de ses effets bénéfiques pour l'atmosphère.

Les forêts sont des absorbeurs de dioxyde de carbone et fournisseurs d'oxygène. Nous en sommes conscients et voulons à tout prix maintenir la forêt en bonne santé. Il est essentiel et nécessaire pour nous de rejoindre des structures qui organisent cette exploitation. L'une de ces structures, le CRPF (centre régional de la propriété forestière) étudie, organise, formule un code de bonnes pratiques sylvicoles adaptées à chaque région naturelle. Ces directives ne sont pas respectées par les grosses entreprises forestières. Celles-ci ont signé des contrats avec des chaufferies exigeantes en termes de volume. Elles coupent toute l'année et sans se préoccuper du tri des bois et des conditions nécessaires pour la pérennité de nos forêts, c'est une véritable razzia.

Voici les données essentielles de ce code que nous devons respecter dans notre travail :



Ici, à Montseveroux, le sol est recouvert d'une bonne couche d'argile, il est essentiel de ne pas tasser la terre par le passage de gros engins, si on travaille en milieu humide, et si on tasse la terre, les bouleaux, les genêts qui n'ont pas de valeur repousseront. Tous les branchages doivent rester au sol, grâce à leur décomposition, ils lui apporteront de la matière organique, ils ont également une fonction protectrice, ils entravent les chevreuils gourmands des extrémités des repousses en les endommageant. Par le

passé, on coupait le bois uniquement l'hiver, parce que les feuilles tombées se transforment en humus, de plus, on triait le bois.

Un petit exploitant séparera le bois d'œuvre du bois de chauffage.

On considère comme bois d'œuvre, le chêne, le frêne, le hêtre. Celui-ci est utilisé dans le bâtiment pour faire la charpente, le plancher, la décoration, le lamellé-collé, les abords de piscine....

Le bois de chauffage comprendra également les mêmes essences mais de piètre qualité. Ce bois est vendu au stère.



Et pour finir, certains exploitants replantent des arbres sur de petites parcelles isolées, jusque-là en pré, éloignés des centres d'exploitation, et par conséquent demandant beaucoup d'énergie. Nous voulons, nous aussi, sauvegarder la Nature, la forêt et pouvoir vivre de notre métier, nous voudrions le faire comprendre pour bénéficier d'un peu plus de compassion.

Notre liberté de décisions est conditionnée aux textes des administrations nationales et européennes. Soyons attentifs au renouvellement dans la profession.

Et enfin, je voudrais rendre hommage à deux enfants du pays, Paul et Christian FANJAT qui nous ont quittés à quelques mois d'intervalle. Deux terriens, défenseurs de l'agriculture et serviteurs des associations locales et régionales

La sensibilisation à la Nature est un phénomène récurrent. Ci-dessous, vous trouverez un extrait d'un livret édité en 1925.

* *

La journée de l'arbre. — Plus récemment M. Mascle a organisé dans notre arrondissement la journée de l'arbre.

Dans toutes nos communes, un jour par an, — à une date fixée et choisie dans chaque localité de manière à convenir pour assurer la réussite de plantations de cette nature, — les enfants de nos Ecoles, conseillés et guidés par leurs dévoués Maîtres, plantent un arbre chez eux de préférence, ou sur un terrain communal leur ayant été préalablement indiqué.

Des diplômes spéciaux, des livres de prix sont décernés pour cet objet à titre de souvenir (1).

La journée de l'arbre est une idée heureuse ; elle intéresse très particulièrement les enfants qui, on le devine aisément, suivent avec plaisir et attention le développement des arbres plantés par eux.

Ces arbres peuvent être d'essences diverses : les uns étant forestiers, et d'autres fruitiers.

Dans notre région c'est, à mon avis, du côté des arbres fruitiers, quand cela est possible, que doivent s'orienter ces sortes de plantations, tout au moins dans la plupart de nos localités.

En réitérant à M. Mascle nos meilleures félicitations à l'occasion de cette nouvelle initiative en faveur de nos campagnes, nous souhaitons qu'il veuille bien lui donner toute l'ampleur dont elle est susceptible.

*

Source : Une étape agricole dans l'arrondissement de Vienne : 1825-1925

7. L'art est essentiel au quotidien!

L'art est pour moi, un moyen de partager des émotions, de questionner ou de révéler une réalité ou au contraire nous faire rêver dans un imaginaire au-delà du réel, plus personnel.

Il n'est pas une simple représentation de la nature, d'un objet, des hommes, c'est avant tout une expressivité plus particulière sous toutes ses formes (avec la couleur, la matière, le dessin, la gravure, jusqu'à l'installation), les différents sens. Une réalisation artistique en art plastique doit interpeller soit dans sa « beauté », soit dans son questionnement, soit dans une force novatrice...mais, quoi qu'il en soit, elle ne doit pas être indifférente au monde actuel, à notre environnement et bien sûr à l'homme dont la place est primordiale.

La résidence d'artiste intitulée « CULTURES PLEIN CHAMPS » organisée par l'association Filigrane (www.filigrane-rhonealpes.fr) m'a permis, avec la compagnie « Infusion » (www.cie-infusion.com) de rencontrer au sein du territoire, les exploitants agricoles du village. L'objectif étant d'une part, de faire découvrir un univers artistique et de plonger au cœur de la démarche de création et d'autre part, de s'interroger sur le quotidien des agriculteurs.

Ainsi, plusieurs événements ont eu lieu depuis septembre 2020: « Paysage/Paysage », des ateliers de pratiques artistiques avec des habitants, principalement avec les enfants de l'école primaire, une rencontre avec « Écout'Agri38 » et une exposition en octobre dernier.



L'exposition se voulait être le point fort, nous étions huit artistes à participer: Sofi Badaut, Franck Brossy, Élodie Gonzalvez, Olivier Loup, Juliette Mennesson, André Ortega, Virginie Ressay et moi.

Cet événement a été le résultat de l'interaction entre les exploitants, les artistes, les enfants de l'école et les habitants. Il proposait une vision du monde agricole, de sa réalité et de sa diversité en

montrant l'expression artistique sous toutes ses formes

(dessins, peinture, céramique,..., cyanotype, collagraphie, installation, écriture, danse et vidéo). Ainsi, par la diversité, l'art a permis de découvrir, de s'interroger; l'artiste a sublimé ou au contraire remis en question une « réalité ».

Avec Flore et Fanny de la compagnie Infusion, nos rencontres nous ont interrogées sur le labeur et en particulier le temps de travail (point commun à tous les agriculteurs!).



Pour mes créations, j'ai axé mes recherches sur deux points, le premier étant le suivant :

« Les agriculteurs cultivent, élèvent, confectionnent nos nourritures sans compter les heures de travail... Ma première recherche est une représentation symbolique de l'agriculteur « face au travail de la terre » ...Ils « mangent la terre » ...ils « se noient dans la terre »...Les vêtements des agriculteurs tachés, usés, décolorés deviennent un matériau singulier représentant la trace, l'empreinte de leur labeur. Ils nous racontent des histoires, des moments de vie. Ils apparaissent enfouis dans la terre, ou comme une énergie positive, méconnue, cachée dans les entrailles de notre terre? »

Ma seconde recherche est une représentation du paysage agricole avec ces contrastes et ses différentes ambiances de lumière et de matière. (Collagraphie)

Quant aux créations de Flore et Fanny (Cie Infusion):Flore a écrit des textes que Fanny a chorégraphiés. Elles ont créé une vidéo « Pas l'droit m'arrêter, pas l'droit m'arrêter... ».

Vidéo visible sur : <https://vimeo.com/manage/videos/640042873>

Les exploitants ont également participé à l'exposition en nous donnant des photos, une chanson, des questionnements...sur l'entraide aujourd'hui, le prix du matériel,..., les heures travaillées, mais aussi la passion du métier...

Aussi je les remercie de leur aide, de leur accueil, de leur complicité malgré les difficultés du travail et du contexte exigeant du métier, dans notre vie d'aujourd'hui...

Hélène Bertin (plasticienne, le Gontard)

RHONE-ALPES

De chez moi je peux voir
Voisinant dans ta nuit, l'aurore permanente de
Lyon.

Dans le jour entrevoir,
Entourée de pétales, Grenoble avec ses blancs
balcons

Et le soir recevoir,
Revenant du couchant, des forges orangées
des Cévennes ;
Les lueurs minérales et laminées de Saint
Etienne.

Regardant vers l'Orient, où ton grand front
tout blanc épanoui,

Habille en longs manteaux d'hermine, les
belles stations de ski.

Où tes montagnes à l'horizon, ces grands
saphirs de chauds étés,

Naissent à nouveau en se mirant, aux deux
miroirs des lacs bleutés.

Epris de ta gerbe de beauté, je prends pour
te nouer comme lien,

La soie du ruban rhodanien.

A ta vie, au parc naturel, agricole, industriel
de la France ;

Louons le dynamisme de sa région aux
dimensions de l'espérance.

Perle de la terre, fleur, fruit, forêt, bouquet
de l'univers ; tu es sa gloire.

Et prenant au soleil sa bille d'or, qui tous les
jours vient dater l'histoire ; Sur ta neige -ô
nature préservée- j'écris ton nom
doré : « Rhône-Alpes »

Berceau d'avenir de l'Europe.

SPLEEN

Au clair des lunes d'été, vers fin juin, au
solstice,

Enfant , je partais à la pêche aux écrevisses.

Au ruisseau de Navetière, à ses lents
méandres,

Avec sa faune nocturne, grenouilles et
salamandres.

Plus musical, je me souviens, doux clapotis,

Le chant que me chantait naguère la Sanne,
blottie

Au fond des bois, au fond des nuits douces et
veloutées,

Devait mourir avec août, les vacances d'été.

Nulle onde cristalline ne me l'a depuis chanté.

Des écrevisses ce devait être la fin forcée.

Et, malheureusement, cette pêche miraculeuse

Devait périr dans ces contrées giboyeuses.

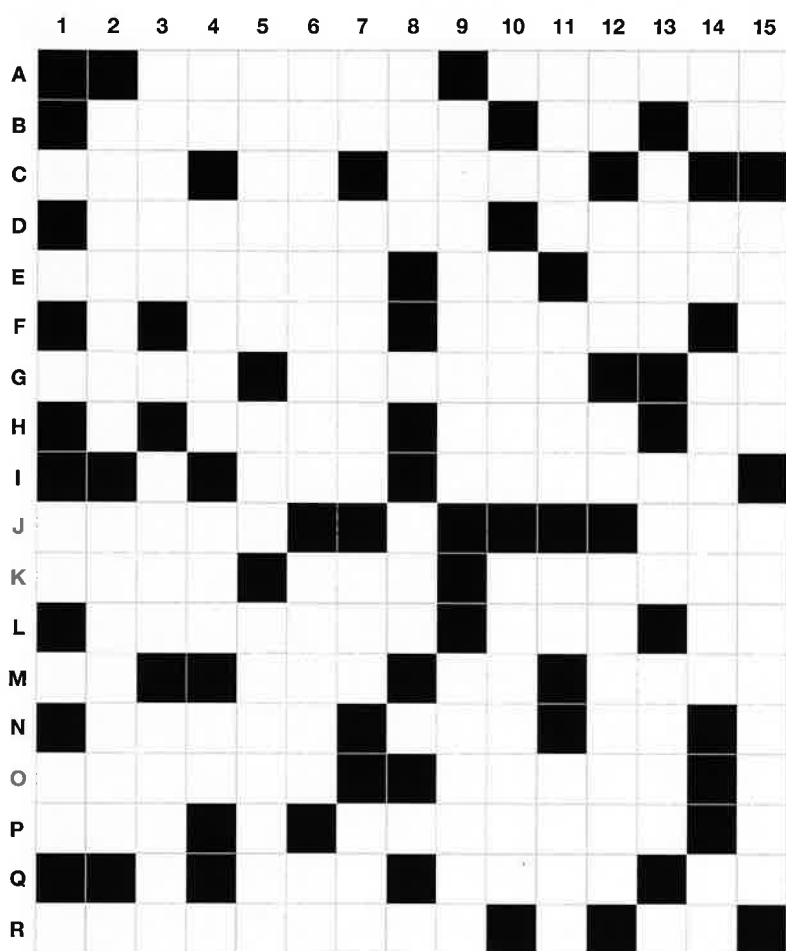
En ce temps là,

Les Verts n'étaient pas assez murs pour le
nuisible,

Et le besoin de préserver les zones sensibles.

Mots Croisés

Par Raymond Carras



Horizontalement :

- A. En mer Egée. - Prénom masculin
- B. Ville de Tunisie - Lettre alphabet grec - Durée
- C. Soigneur - Avant moi - Fête
- D. Redonner la vie - Muées
- E. Montre - Mot pour rire - Manque
- F. Grande dame - Prénom masculin
- G. Une femme - Pose la question - Note
- H. Isole - Victoire de Napoléon - Il est gagnant
- I. Issue - Dresser
- J. Profita trop - Levée
- K. Blessa - A régler - Effets surprenants
- L. Prénom masculin - Tout près - Notre terre
- M. Durée - Oncle - Messie - Coupante dans le désordre
- N. Prénom masculin - Dans le kurdistan - Baryum
- O. Eleva - Boire comme un chat
- P. Patron - Prénom
- Q. Nouveau - Nomme - Pronom
- R. Prénom masculin - Drame japonais

Verticalement

1. Aluminium - Dans le dépôt
2. Prénom féminin - Prénom masculin
3. Bassins - Trompa - Aérien
4. Du rire - Adorés - Economiste français - Bon atout
5. Fruit - Ecole - Habitat
6. Prénom à deux genre - Fit don - Lien
7. Sur la brèle - Polypore - Première - Avec moi
8. Série - Lampe
9. Prénom féminin - Prénom masculin
10. Partir - Prénom masculin
11. Ministre musulman - Victoire en désordre - Début d'action - Montant
12. Eurpium - Canton suisse - Argent - Prénom masculin
13. Prénom masculin - Mèche rebelle - Puy
14. Dieu égyptien - Lien de mots - Prénom féminin - Aimé de Zeus
15. Dans - Plantations - Port de Turquie

Retrouvez les couleurs du sol de la salle d'honneur

Ce sol a été recouvert de carreaux de ciment en 1922, redonnez des couleurs à la reproduction ci-dessous ou amusez-vous à en trouver d'autres

